

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC OF ALGERIA
وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTRY OF AGRICULTURE, RURAL DEVELOPMENT AND FISHERIES

CABINET

Communication and Media Cell



الديوان
خلية الاتصال والإعلام



نشاط الوزير

Minister's activity



jeudi 03 septembre 2026 16:22

Khalidi affirme depuis Jijel que tous les agriculteurs seront indemnisés, quel que soit le type de pertes subies



JIJEL - Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khalidi, a affirmé, jeudi à Jijel, que tous les agriculteurs touchés par les incendies survenus récemment dans la wilaya "seront indemnisés pour toutes leurs pertes, quelle qu'en soit la nature".

Le ministre a assuré, lors d'échanges avec les agriculteurs et les citoyens de plusieurs villages des communes d'Ouled Yahia-Khedrouche et de Bouraoui-Belhadeh, dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya, que tous les agriculteurs seront indemnisés, quelle que soit la nature des pertes subies, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et aux directives du Premier ministre, M. Sifi Ghrieb.

S'enquérant des préoccupations des agriculteurs de la région, qui ont fait part de leurs pertes en matière d'élevage de bétail, d'arboriculture (l'oléiculture, notamment), d'apiculture et d'aviculture, M. Khalidi a souligné que sa visite dans la wilaya de Jijel vise "à réaffirmer le soutien total et la solidarité de l'Etat avec l'ensemble des sinistrés des incendies, y compris les agriculteurs", précisant que "tous ceux qui ont été touchés par l'opération de recensement seront indemnisés, quelle que soit la nature des pertes subies".

Le ministre a insisté, dans ce contexte, auprès des responsables de l'opération de recensement sur "la nécessité de parachever l'opération dans les délais impartis afin d'entamer le processus d'indemnisation et garantir, ainsi, un retour progressif à la vie normale".

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a également instruit les responsables locaux de son secteur à l'effet de "rester mobilisés et de soutenir les agriculteurs sinistrés par les incendies jusqu'à une reprise normales des activités agricoles".

Prenant la parole lors d'une rencontre tenue au siège de la wilaya, à l'issue de sa visite qui l'a conduit dans plusieurs communes touchées par les récents incendies, le ministre a réaffirmé, en présence du wali de Jijel, Ahmed Meguellati, de responsables locaux et de membres des deux chambres du Parlement, que l'Etat "s'engage à prendre en charge les victimes des incendies qui ont touché certaines wilayas de l'est et du centre du pays".

Il a également insisté sur la nécessité d'élaborer une évaluation précise des pertes enregistrées et de procéder à l'indemnisation des agriculteurs activant dans les différentes filières agricoles, avant de rappeler que son département "a mobilisé toutes les ressources humaines et logistiques pour évaluer et estimer les dommages avec précision en vue d'entamer le processus d'indemnisation et de relance de l'activité agricole dans les plus brefs délais".

Le ministre a salué, à cette occasion, l'élan de solidarité qui a été observé ces derniers jours en faveur des sinistrés et qui a vu la participation de différents segments de la société.

Il convient de noter que le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche s'est rendu, lors de cette visite, dans les villages et hameaux des communes d'Ouled Yahia-Khedrouche et de Bouraoui-Belhadeh où il a constaté, sur le terrain, les dégâts causés par les récents incendies dans la wilaya.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie **Eco**



Le ministre de l'Agriculture affirme depuis Jijel l'indemnisation de tous les agriculteurs

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, a affirmé, jeudi à Jijel, que tous les agriculteurs touchés par les incendies survenus récemment dans la wilaya « seront indemnisés pour toutes leurs pertes, quelle qu'en soit la nature ».



Le ministre a assuré, lors d'échanges avec des agriculteurs et des citoyens de plusieurs villages des communes d'Ouled Yahia Khedrouche et de Bouaroui Belhadeuf, dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya, que tous les agriculteurs seront indemnisés, quelle que soit la nature des pertes subies, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et aux directives du Premier ministre, M. Sifi Ghrieb. S'enquérant des préoccupations des agriculteurs de la région, qui ont fait part de leurs pertes en matière d'élevage de bétail, d'arboriculture (l'oléiculture, notamment), d'apiculture et d'aviciculture, M. Khaldi a souligné que sa visite dans la wilaya de Jijel vise à « réaffirmer le soutien total et la solidarité de l'Etat avec l'ensemble des sinistrés par les incendies, y compris les agriculteurs », précisant que « tous ceux qui ont été recensés seront indemnisés, quelle que soit la nature des pertes subies ».



Le ministre a insisté, dans ce contexte, auprès des responsables de l'opération de recensement sur « la nécessité de parachever l'opération dans les délais impartis afin d'entamer le processus d'indemnisation et garantir, ainsi, un retour progressif à la vie normale ».

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a également instruit les responsables locaux de son secteur à l'effet de « rester mobilisés et de soutenir les agriculteurs sinistrés par les incendies jusqu'à une reprise normales des activités agricoles ». **APS**





3 septembre 2026 à 14:46

Visite sur le terrain à Jijel : Le nouveau ministre de l'Agriculture au chevet des sinistrés

Par : Amina Aouadi



Sid Ali Khaldi en visite de terrain à Jijel [Suivre Algérie 360° sur Google Actualités](#)

Le nouveau ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, **Sid Ali Khaldi**, s'est rendu ce jeudi dans la wilaya de Jijel pour sa toute première visite de terrain depuis sa prise de fonction.

Ce déplacement vise à évaluer l'ampleur des dégâts causés par les récents incendies ayant frappé le secteur agricole et à s'enquérir directement des besoins des populations impactées.

À son arrivée, le ministre a été accueilli par le wali de Jijel, **Ahmed Meguelati**, et le président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), en présence des autorités sécuritaires, militaires et locales, ainsi que de plusieurs parlementaires de la région.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du suivi rigoureux des séquelles laissées par les feux de forêt dans plusieurs localités de la wilaya.

L'accent est mis sur le constat des pertes subies par les exploitations agricoles, le cheptel et les infrastructures du secteur, tout en arrêtant les mesures d'urgence pour soutenir les agriculteurs sinistrés.

Pour rappel, Sid Ali Khaldi a pris ses fonctions mercredi à la tête du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, succédant ainsi à **Yacine El-Mahdi Oualid**, à la suite du remaniement ministériel partiel opéré mardi par le président de la République, **Abdelmadjid Tebboune**.

Sinistres et indemnisation : Mobilisation accrue des walis sur le terrain

En exécution des directives du président de la République, les walis des régions touchées par les récents feux de forêt poursuivent leurs inspections sur le terrain pour superviser l'avancement des travaux des commissions chargées du recensement et de l'évaluation des dégâts, a indiqué ce jeudi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

Ces déplacements visent à « garantir un suivi rigoureux des opérations de recensement et d'évaluation des dommages, ainsi qu'une prise en charge optimale et rapide des sinistrés », précise la même source.

À cette occasion, les chefs d'exécutif local sont allés à la rencontre des citoyens impactés afin de recueillir directement leurs doléances.

Ces actions de proximité concrétisent les orientations du chef de l'État, **Abdelmadjid Tebboune**, axées sur le soutien rapide et l'indemnisation effective des victimes des incendies.

Elles répondent également aux instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, **Said Sayoud**, appelant à un « suivi direct sur le terrain des opérations d'évaluation et à une écoute attentive des préoccupations de la population ».

INDEMNISATION DES AGRICULTEURS TOUCHÉS PAR LES INCENDIES

KHALDI RÉITÈRE L'ENGAGEMENT DE L'ÉTAT



LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PÊCHE, SID ALI KHALDI, a réitéré l'engagement de l'Etat à indemniser les agriculteurs et les éleveurs ayant subi des pertes suite aux incendies survenus récemment dans plusieurs wilayas du pays.

De notre envoyée spéciale à Jijel : A. Mehdi

Lors d'une visite effectuée jeudi à Jijel, Khaldi a mis l'accent sur l'impératif de finaliser, dans les plus brefs délais, l'opération de recensement des dégâts occasionnés par les incendies et ayant touché les récoltes, le cheptel et le matériel des agriculteurs, en vue d'évaluer les pertes et d'entamer les dispositions d'indemnisation. «Notre présence aujourd'hui parmi vous traduit la volonté réelle de mettre en œuvre les instructions du président de la République et les engagements du Premier ministre concernant l'indemnisation de tous les agriculteurs touchés par cette catastrophe», a-t-il indiqué. A ce titre, le ministre a précisé que les services agricoles sont pleinement mobilisés afin de réaliser un recensement précis et rigoureux de l'ensemble des pertes subies par les agriculteurs, qu'il s'agisse du bétail, des arbres fruitiers, de la volaille ou des ruches.

«Nous vous assurons du soutien

absolu de l'Etat et de son engagement à vous indemniser, jusqu'au moindre détail. Nous travaillons en étroite collaboration avec tous les acteurs de la société civile et les citoyens, et nous vous remercions pour votre engagement», a souligné Khaldi à l'adresse des agriculteurs et éleveurs qu'il a rencontrés sur place. A ce propos, il a affirmé que l'opération de recensement et d'évaluation des pertes se poursuit sur le terrain par les commissions spécialisées, en vue de l'adoption des mesures et dispositions nécessaires pour la prise en charge des sinistrés.

Il a souligné que l'Etat accorde une attention particulière aux agriculteurs et aux éleveurs touchés par les flammes.

Pour lui, il est impératif de finaliser ce recensement dans les plus brefs délais. Un discours qui n'a pas manqué de rassurer les agriculteurs dont l'activité a été impactée par les incendies. Le ministre s'est appuyé dans son discours sur l'action que mènent les autorités locales et les autres entités depuis le déclenchement du processus de réhabilitation et de reconstruction de ce qui a été endommagé par les flammes.



«Le wali est déjà engagé dans ce processus, et nous veillerons à respecter les échéances fixées par les hautes autorités. En tant que ministre, nous nous engageons à indemniser tous les agriculteurs, afin que l'activité agricole dans cette région reprenne le plus rapidement pos-

sible», a soutenu le ministre sur le ton de la fermeté.

Lors de cette visite le ministre, accompagné du wali de Jijel, Ahmed Meguellati, et d'une délégation de parlementaires, s'est rendu dans les communes de Yahia Ouled Khadrouch et Bouraoui Belhade

(sud est de la wilaya). Sur les lieux, le ministre a eu l'occasion de rencontrer et d'écouter les préoccupations des citoyens et agriculteurs. Sur place, il a présenté ses condoléances aux familles des victimes des incendies.

■ A. M.

JIJEL

«Vos préoccupations seront prises en charge»

LE MINISTRE de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, a affirmé que tous les citoyens exerçant des activités agricoles, «seront indemnisés, quel que soit le type de pertes subies».

■ BADREDDINE KHRIS

Aussitôt après sa désignation à la tête du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, s'est rendu à Jijel pour s'enquérir de la situation qui y prévaut à la suite des récents incendies ayant ravagé cette wilaya.

Lors d'échanges avec les agriculteurs et les citoyens de plusieurs villages des communes d'Ouled Yahia-Khedrouche et de Bouraoui-Belhadeh, le nouveau ministre a rassuré l'ensemble des habitants qui ont subi des pertes, quelle qu'en soit la nature, à cause des feux de forêt, que l'État les indemnisera. En exécution des instructions du président de la République, Abdelmajid Tebboune, les préoccupations des agriculteurs de la région, qui ont fait part de leurs pertes en matière d'élevage de bétail, d'arboriculture (l'oléiculture), d'apiculture et d'aviculture seront prises en charge par les pouvoirs publics. Sa visite vise, selon lui, à «réaffirmer le soutien total et la solidarité de l'État avec l'ensemble des sinistrés des incendies, y compris les agriculteurs», précisant que «tous ceux qui ont été concernés par l'opération de recensement seront indemnisés, quels que soient les dégâts occasionnés par cette catastrophe à leurs biens». Le ministre a enjoint, dans ce contexte, aux responsables de l'opération de recensement de parachever leur travail dans les délais impartis afin de pouvoir endosser le processus d'indemnisation. Il a également insisté sur la nécessité



L'État dédommagera les victimes.

d'élaborer une évaluation précise des pertes enregistrées. En tout cas, le ministère, a-t-il affirmé, «a mobilisé toutes les ressources humaines et logistiques pour évaluer et estimer les dommages avec précision en vue d'entamer l'indemnisation des agriculteurs et relancer l'activité agricole dans les plus brefs délais». Khaldi a instruit les représentants locaux du secteur agricole, de «rester mobilisés et de soutenir les agriculteurs sinistrés jusqu'à une reprise normale de leurs activités». Il a salué, à cette occasion, l'élan de solidarité observé ces derniers jours en faveur des sinistrés et qui a vu la participation de différents segments de la société.

Par ailleurs, une caravane de solidarité pilotée par l'Organisation nationale des journalistes algériens (Onja) a pris le départ d'Alger, jeudi dernier, à destination des wilayas de Jijel et

de Béjaïa pour venir en aide aux sinistrés des incendies ayant récemment touché plusieurs régions du Centre et de l'Est du pays. Cette initiative, organisée en coordination avec le Croissant-Rouge algérien (CRA), traduit «l'engagement de l'Onja à contribuer aux efforts nationaux visant à venir en aide aux sinistrés des incendies», a déclaré le président de l'Organisation, Slimane Abdouche. Il convient de noter que les aides comprennent des colis alimentaires, de la literie, ainsi que des citernes d'eau et des réchauds à gaz.

La caravane est accompagnée, faut-il le souligner, de 30 journalistes issus de différents médias nationaux, dans un élan de solidarité témoignant de «la contribution de la corporation médiatique aux efforts nationaux déployés depuis plusieurs jours pour venir en aide aux sinistrés et

atténuer les effets de cette épreuve». Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a lancé, pour sa part, une autre caravane de solidarité vers la wilaya de Jijel, comprenant des aides et des équipements essentiels, destinés à répondre aux besoins identifiés sur le terrain, a indiqué jeudi un communiqué de cette instance.

Cette caravane comprend «des citernes d'eau équipées de pompes et des réchauds de cuisine, destinés aux familles dont les besoins ont été identifiés par le bureau de wilaya du CRA sur place», précise la même source. La caravane comporte également «2 000 cartables contenant des fournitures scolaires et des tabliers, au profit des enfants dans les zones touchées», afin d'accompagner les familles à l'approche de la rentrée sociale et scolaire. Il y a lieu de souligner que les walis poursuivent leurs visites

de terrain dans les zones sinistrées à travers les wilayas touchées par les incendies, afin de superviser le travail des commissions chargées du recensement et de l'évaluation des dégâts. Ces visites «s'inscrivent dans le cadre du suivi des opérations de recensement et d'évaluation des dégâts et de la prise en charge optimale des sinistrés dans les plus brefs délais», a expliqué le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports dans un communiqué. C'est pour «assurer un suivi direct sur le terrain des opérations de recensement et d'évaluation des dégâts et écouter les préoccupations des citoyens», a fait savoir la même source.

Une autre opération de solidarité a été également organisée au profit des éleveurs victimes des récents incendies qui ont frappé la wilaya de Tizi Ouzou, dans le cadre des mesures d'accompagnement des populations sinistrées.

Initiée par l'Association des éleveurs bovins de la commune de Zekri et la coopérative Yakouren Akerrou, en collaboration avec la Chambre d'agriculture et la direction des services agricoles (DSA), cette action a bénéficié aux éleveurs touchés dans les communes d'Idjeur (village d'Aït Aïcha) et de Mizrana, a relevé la chambre locale de l'agriculture dans un communiqué.

Les organisateurs de cette action de solidarité ont distribué 360 bottes de foin et 41 sacs de son, destinés à l'alimentation du bétail, afin de soutenir les éleveurs et d'atténuer les conséquences des incendies sur leur cheptel et leur activité.

B.K.

À UNE JOURNÉE DU DÉLAI FIXÉ PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

RÉPARATIONS DES RÉSEAUX VITAUX, RECENSEMENT DES PERTES ET INDEMNISATION EN PASSE D'ÊTRE ACHEVÉS

COURSE CONTRE LA MONTRE

Plusieurs ministères s'activent pour procéder aux réparations nécessaires alors que dans les wilayas en question les commissions dédiées à l'évaluation des pertes accélèrent la cadence sur le terrain pour hâter l'indemnisation tel qu'ordonnée par le chef de l'Etat.

■ HAMID SAIDANI

A une journée du délai fixé par le président de la République pour la remise en état des réseaux d'électricité et d'eau, la réouverture des routes et des structures vitales, le gouvernement et les démembrés de l'Etat au niveau local continuent de mettre les bouchées doubles pour être dans les temps impartis et permettre un retour à la normale de la vie dans les zones touchées par les incendies ravageurs de la semaine dernière.

Ainsi, plusieurs ministères s'activent pour procéder aux réparations nécessaires alors que dans les wilayas en question les commissions dédiées à l'évaluation des pertes accélèrent la cadence sur le terrain pour hâter l'indemnisation tel que ordonné par le chef de l'Etat.

A peine installé à son poste, le nouveau ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, s'est déplacé jeudi à Jijel, qui reste, de loin, la wilaya la plus meurtrie par les feux de forêt avec un bilan humain et matériel des plus désolants. Le ministre a tenu à rassurer que tous les agriculteurs touchés par les incendies survenus récemment dans la wilaya «seront indemnisés pour toutes leurs pertes, quelle qu'en soit la nature». Lors d'échanges avec les agriculteurs et les citoyens de plusieurs villages des communes sinistrées, le ministre a promis que tous les agriculteurs seront indemnisés, «quelle que soit la nature des pertes subies», conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et aux directives du Premier ministre.

Pour sa part, le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base a annoncé, hier dans un communiqué, que les opérations de débrièvement des débris des récents incendies et de prise en charge des dégâts enregistrés au ni-



veau du réseau routier et de ses infrastructures dans la wilaya de Jijel se poursuivaient, afin de rétablir la situation à son état normal et de garantir la sécurité des usagers de la route. De leur côté, les walis poursuivent leurs visites de terrain dans les zones sinistrées à travers les wilayas touchées par les incendies, afin de superviser le travail des commissions chargées du recensement et de l'évaluation des dégâts, selon un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. Selon le département de Said Sayoud, ces visites s'inscrivent dans le cadre du suivi des opérations de recensement et d'évaluation des dégâts et de la prise en charge optimale des sinistrés dans les plus brefs délais.

Le ministère de la Jeunesse n'est pas en reste puisque le département, en coordination avec les autorités locales et les secteurs concernés de la wilaya de Jijel, a

mis en place un centre de jeunesse pour le volontariat destiné à renforcer la participation des jeunes aux efforts de solidarité avec les personnes touchées par les incendies. Pour sa part, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a supervisé, jeudi à Alger, le lancement d'une caravane culturelle de solidarité, dans le cadre du plan culturel solidaire «Caravanes de la culture», en solidarité avec les familles et populations touchées par les récents incendies enregistrés dans des wilayas du Centre et de l'Est du pays. La caravane, qui a pris la route à destination des wilayas de Jijel, Béjaïa, Skikda et Tizi Ouzou, entre dans le cadre de l'initiative lancée sous le slogan «Main dans la main, une Algérie unie».

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a, lui aussi, lancé une caravane de solidarité vers la wilaya de Jijel, comprenant des aides et des équipements essentiels, destinés à

répondre aux besoins identifiés sur le terrain. Elle comprend, notamment 2.000 cartables contenant des fournitures scolaires et des tabliers, au profit des enfants des zones touchées.

Par ailleurs, une délégation du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a effectué, hier, une visite de solidarité dans la wilaya de Béjaïa, afin de s'informer de la situation des sinistrés des derniers incendies qui ont touché quelques communes, et d'écouter les préoccupations des citoyens des zones sinistrées et s'informer de leurs besoins.

Sur le terrain, l'opération de recensement des pertes dues aux incendies touche à sa fin dans les wilayas ayant enregistré les plus gros sinistres, à l'image de Jijel, Béjaïa et Tizi Ouzou, et l'indemnisation devra débuter la semaine prochaine, selon les échos en provenance de ces régions. Ainsi, à Be-

jaïa, l'évaluation des pertes est déjà terminée et la remise des décisions d'indemnisations des habitations endommagées par les feux de forêts ayant touché dernièrement plusieurs communes de la wilaya, débutera la semaine prochaine, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya.

Le secrétaire général de la wilaya, chargé de la gestion des affaires de la wilaya, Said Yahiaoui, a précisé que «des décisions d'attribution des indemnisations sont toutes signées» et que le versement des enveloppes financières destinées à l'indemnisation est prévu dès la semaine prochaine. A Tizi Ouzou, l'opération de recensement des agriculteurs victimes des récents incendies s'est finalisée, hier vendredi, à 98 %, selon le directeur des services agricoles par intérim, Nadir Boussa.

H. S.

AGRICULTEURS KHALDI PROMET L'INDEMNISATION POUR TOUS



Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, a affirmé, jeudi à Jijel, que tous les agriculteurs touchés par les incendies survenus récemment dans la wilaya "seront indemnisés pour toutes leurs pertes, quelle qu'en soit la nature".

Le ministre a assuré, lors d'échanges avec des agriculteurs et des citoyens de plusieurs villages des communes d'Ouled Yahia Khedrouche et de Bouarouï Belhadeb, dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya, que tous les agriculteurs seront indemnisés, quelle que soit la nature des pertes subies, conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et aux directives du Premier ministre, Sifi Ghrieb. S'entretenant des préoccupations des agriculteurs de la région, qui ont fait part de leurs pertes en matière d'élevage de bétail, d'arboriculture (l'oléiculture, notamment), d'apiculture et d'arboriculture, M. Khaldi a souligné que sa visite

dans la wilaya de Jijel vise à "réaffirmer le soutien total et la solidarité de l'Etat avec l'ensemble des sinistrés par les incendies, y compris les agriculteurs", précisant que "tous ceux qui ont été recensés seront indemnisés, quelle que soit la nature des pertes subies". Le ministre a insisté, dans ce contexte, auprès des responsables de l'opération de recensement sur "la nécessité de parachever l'opération dans les délais impartis afin d'entamer le processus d'indemnisation et garantir, ainsi, un retour progressif à la vie normale".

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a également instruit les responsables locaux de son secteur à l'effet de "rester mobilisés et de soutenir les agriculteurs sinistrés par les incendies jusqu'à une reprise normale des activités agricoles".

R. N.

INCENDIES

Sid Ali Khaldi affirme depuis Jijel que tous les agriculteurs seront indemnisés, quel que soit le type de pertes subies

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, a affirmé, jeudi à Jijel, que tous les agriculteurs touchés par les incendies survenus récemment dans la wilaya «seront indemnisés pour toutes leurs pertes, quelle qu'en soit la nature».

Le ministre a assuré, lors d'échanges avec les agriculteurs et les citoyens de plusieurs villages des communes d'Ouled Yahia-Khedrouche et de Bouraoui-Belhadeh, dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya, que tous les agriculteurs seront indemnisés, quelle que soit la nature des pertes subies, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et aux directives du Premier ministre, M. Sifi Ghrieb.

S'enquérant des préoccupations des agriculteurs de la région, qui ont fait part de leurs pertes en matière d'élevage de bétail, d'arboriculture (l'oléiculture, notamment), d'apiculture et d'aviciculture, M. Khaldi a souligné que sa visite dans la wilaya de Jijel vise «à réaffirmer le soutien total et la solidarité de l'Etat avec l'ensemble des sinistrés des incendies, y compris les agriculteurs», précisant que «tous ceux qui ont été touchés par l'opération de recensement seront indemnisés, quelle que soit la nature des pertes subies».

Le ministre a insisté, dans ce contexte, auprès des responsables de l'opération de recensement sur «la nécessité de parachever l'opération dans les délais impartis afin d'entamer le processus d'indemnisation et garantir, ainsi, un retour progressif à la vie normale».

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a également instruit les responsables locaux de son secteur à l'effet de «rester mobilisés et de soutenir les agriculteurs sinistrés par les incendies jusqu'à une reprise normales des activités agricoles».

Prenant la parole lors d'une rencontre tenue au siège de la wilaya, à l'issue de sa visite qui l'a conduit dans plusieurs communes touchées par les récents incendies, le ministre a réaffirmé, en présence du wali de Jijel, Ahmed Meguellati, de responsables locaux et de



membres des deux chambres du Parlement, que l'Etat «s'engage à prendre en charge les victimes des incendies qui ont touché certaines wilayas de l'est et du centre du pays».

Il a également insisté sur la nécessité d'élaborer une évaluation précise des pertes enregistrées et de procéder à l'indemnisation des agriculteurs activant dans les différentes filières agricoles, avant de rappeler que son département «a mobilisé toutes les ressources humaines et logistiques pour évaluer et estimer les dommages avec précision en vue d'entamer le processus d'indemnisation et de

relance de l'activité agricole dans les plus brefs délais».

Le ministre a salué, à cette occasion, l'élan de solidarité qui a été observé ces derniers jours en faveur des sinistrés et qui a vu la participation de différents segments de la société.

Il convient de noter que le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche s'est rendu, lors de cette visite, dans les villages et hameaux des communes d'Ouled Yahia-Khedrouche et de Bouraoui-Belhadeh où il a constaté, sur le terrain, les dégâts causés par les récents incendies dans la wilaya.



3 septembre 2026

Incendies à Jijel : Sur le terrain, le ministre de l'Agriculture promet l'indemnisation totale des sinistrés

By RYM BOULANOUAR



En visite à Jijel auprès des sinistrés des incendies, Sid Ali Khaldi garantit l'indemnisation totale des agriculteurs et accélère le recensement des dégâts.

Bottines de terrain et au contact direct des sinistrés, le nouveau ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, s'est rendu ce jeudi dans la wilaya de Jijel.

Face aux dégâts causés par les récents incendies, le représentant du gouvernement s'est voulu rassurant : l'État indemniserà la totalité des pertes agricoles subies, sans exception.

Au cœur des villages sinistrés : un dialogue direct avec les agriculteurs

Loin des bureaux, c'est dans les zones rurales les plus touchées, notamment à Ouled Yahia Khedrouche et Bouaroui Belhadef, que Sid Ali Khaldi a mené sa visite de travail. Multipliant les étapes dans les exploitations et les hameaux affectés, le ministre a pris le temps d'écouter les doléances des populations locales.

Éleveurs, apiculteurs, arboriculteurs et aviculteurs ont partagé l'étendue des dégâts, marquant une crise majeure pour l'oléiculture et le cheptel local. À chaque halte, le message ministériel est resté ferme et catégorique : la solidarité nationale sera intégrale.

Des garanties fermes appliquées au recensement des dégâts

Sur le terrain, Sid Ali Khaldi a rappelé que cette intervention s'inscrit dans l'application stricte des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et du Premier ministre, Sifi Ghrieb. L'ensemble des personnes répertoriées lors du recensement percevra une compensation adaptée à son préjudice.

Afin d'accélérer les procédures, le ministre a fixé des exigences claires aux équipes locales :

- **Achever le recensement dans les plus brefs délais** pour déclencher immédiatement les versements.
- **Maintenir une mobilisation permanente des cadres du secteur** jusqu'à la reprise complète des activités agricoles.
- **Assurer un accompagnement personnalisé** des exploitants touchés pour faciliter le retour à la normale.

Par cette présence active dans les communes rurales de Jijel, le ministère entend garantir la continuité de la production agricole locale et redonner confiance aux acteurs du monde rural face aux conséquences des incendies.

Lien permanent : <https://just-infodz.com/ybpz>

LE JEUNE INDÉPENDANT

04 sept. 2026 à 19:04

Sid Ali Khaldi depuis Jijel : «Tous les agriculteurs seront indemnisés»

Par Saïd Tisseguine



C'est à la wilaya de Jijel qu'a effectué le nouveau ministre l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, sa première sortie sur le terrain avec un message rassurant, celui d'indemniser tous les agriculteurs ayant subi des pertes causées par les incendies, conformément aux instructions du président de la République.

Les agriculteurs touchés par les incendies survenus dans la wilaya « seront indemnisés pour toutes leurs pertes, quelle qu'en soit la nature », a affirmé le ministre lors des échanges avec les agriculteurs. Mettant en avant les instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ainsi que les directives du Premier ministre, Sifi Ghrieb, relatives à la prise en charge des pertes engendrées par les incendies qui ont touché la wilaya la semaine passée, le ministre s'est enquis des préoccupations des agriculteurs de la région, qui ont fait part de leurs pertes en matière d'élevage de bétail, d'arboriculture (l'oléiculture, notamment), d'apiculture et d'aviculture. Khaldi a souligné que sa visite dans la wilaya de Jijel vise « à réaffirmer le soutien total et la solidarité de l'Etat avec l'ensemble des sinistrés des incendies, y compris les agriculteurs », précisant que « tous ceux qui ont été touchés par l'opération de recensement seront indemnisés, quelle que soit la nature des pertes subies ».

Le ministre a insisté, dans ce contexte, auprès des responsables de l'opération de recensement sur « la nécessité de parachever l'opération dans les délais impartis afin d'entamer le processus d'indemnisation et garantir, ainsi, un retour progressif à la vie normale ».

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a également instruit les responsables locaux de son secteur à l'effet de « rester mobilisés et de soutenir les agriculteurs sinistrés par les incendies jusqu'à une reprise normales des activités agricoles ».

Lors d'une rencontre tenue au siège de la wilaya, à l'issue de sa visite qui l'a conduit dans plusieurs communes touchées par les récents incendies, le ministre a réaffirmé, en présence du wali de Jijel, Ahmed Meguellati, de responsables locaux et de membres des deux chambres du Parlement, que l'Etat « s'engage à prendre en charge les victimes des incendies qui ont touché certaines wilayas de l'est et du centre du pays ».

Il a également insisté sur la nécessité d'élaborer une évaluation précise des pertes enregistrées et de procéder à l'indemnisation des agriculteurs activant dans les différentes filières agricoles, avant de rappeler que son département « a mobilisé toutes les ressources humaines et logistiques pour évaluer et estimer les dommages avec précision en vue d'entamer le processus d'indemnisation et de relance de l'activité agricole dans les plus brefs délais ».

3 sept. 2026

Visite Ministérielle à Jijel Suite aux Incendies

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, s'est rendu dans la wilaya de Jijel ce jeudi. Cette visite intervient dans un contexte de gestion des conséquences des incendies qui ont récemment ravagé une partie de la région. L'objectif principal de ce déplacement ministériel était de prendre la mesure des dégâts et d'apporter le soutien nécessaire aux populations et aux secteurs économiques locaux affectés. À son arrivée, le ministre a été accueilli par le président de l'Assemblée Populaire de Wilaya, Samir Bouhaoua, marquant le début de sa tournée officielle. Cette réception protocolaire soulignait l'importance de l'événement pour la wilaya et la volonté des autorités locales de collaborer étroitement avec le gouvernement central pour surmonter cette épreuve.

Déroulement de la Visite

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, a été accueilli par le wali de la wilaya, Ahmed Maqlati, dès son arrivée. Cette réception s'est déroulée dans le cadre de sa visite officielle destinée à évaluer les conséquences des récents incendies qui ont touché la région. La présence du wali à l'accueil du ministre témoigne de la mobilisation des services de l'État au niveau local face à cette situation d'urgence. Le programme de la visite était dense, prévoyant des rencontres avec les responsables locaux et des visites de terrain dans les zones sinistrées.

A son arrivée dans la wilaya de Jijel, le ministre a également été reçu par les autorités sécuritaires, militaires et locales. Cette présence des différents corps représentatifs de la wilaya note l'importance accordée à cette visite ministérielle et à la mobilisation des services de l'État face à la situation. La coordination entre les différentes entités était visible dès les premières étapes de la tournée ministérielle, démontrant une approche unifiée pour la gestion de crise et la planification de la reconstruction. Cette interaction avec les forces de sécurité et les représentants des collectivités locales est clé pour assurer une réponse efficace et coordonnée aux défis posés par les incendies.

Objectifs et Évaluation

La visite ministérielle avait pour objectif d'assurer le suivi de la situation du secteur agricole et rural et d'évaluer les dégâts occasionnés par les récents incendies dans la wilaya de Jijel. Cette démarche s'inscrivait dans le cadre des efforts gouvernementaux visant à prendre la mesure des conséquences de ces sinistres et à envisager les actions nécessaires pour la reprise des activités. Le ministre Sid Ali Khaldi devait ainsi recueillir des informations précises sur l'ampleur des pertes subies par l'agriculture et le développement rural, afin de définir les mesures d'accompagnement et de reconstruction les plus adaptées. L'évaluation des dommages est une étape préalable indispensable à la mise en œuvre de dispositifs de soutien aux populations affectées et à la restauration des zones sinistrées. Elle permet de dresser un bilan détaillé des superficies agricoles touchées, des infrastructures endommagées, des cheptels perdus et des habitations impactées, facilitant ainsi la planification des interventions futures et l'allocation des ressources nécessaires. Cette évaluation est fondamentale pour cibler précisément les aides et les programmes de relance.

Contexte Sectoriel et Perspectives

La visite du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, à la wilaya de Jijel s'inscrit dans une perspective de soutien aux filières agricoles et rurales locales, qui constituent un pilier économique essentiel pour la région. Cette démarche fait suite aux incendies qui ont récemment affecté la région, impactant significativement les exploitations agricoles, les forêts et les infrastructures rurales. Le déplacement de Sid Ali Khaldi vise à évaluer précisément les besoins du secteur et à coordonner les actions des différentes administrations et organismes concernés par la reconstruction et la relance économique. Il s'agit d'une étape essentielle pour la mise en œuvre de mesures de relance et de protection du patrimoine naturel et agricole de la wilaya, touchée par ces sinistres. La présence du ministre sur le terrain envoie un message fort de solidarité et d'engagement de l'État envers les agriculteurs et les habitants de Jijel, assurant que des solutions concrètes seront apportées pour les aider à surmonter cette période difficile et à reconstruire leur avenir.

AGRICULTEURS SINISTRÉS DE JIJEL

KHALDI PROMET UNE INDEMNISATION TOTALE

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, assure que les agriculteurs affectés par les violents incendies ayant ravagé plusieurs localités de la wilaya de Jijel, fin août dernier, seront indemnisés pour l'ensemble des pertes subies. Il réaffirme l'engagement de l'Etat à accompagner les exploitants sinistrés jusqu'à la reprise de leurs activités.

Rym Nasri – Alger (Le Soir)

— Les agriculteurs durement touchés par les violents incendies survenus à la fin du mois d'août dernier seront indemnisés pour toutes leurs pertes subies. C'est ce qu'a assuré le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, jeudi dernier, lors d'une visite dans plusieurs communes sinistrées de la wilaya. «Tous les agriculteurs seront indemnisés, quelle que soit la nature des pertes subies», a-t-il affirmé.

En effet, les incendies ont ravagé d'importantes superficies de forêt dans plusieurs communes de Jijel et occasionné de lourdes pertes dans différentes filières agricoles, notamment l'arboriculture et particulièrement l'oléiculture, ainsi que l'éle-

vage, l'aviculture et l'apiculture.

Sid Ali Khaldi, qui s'est rendu sur le terrain pour constater les dégâts causés par les feux, s'est enquis des préoccupations des agriculteurs sinistrés. Il a souligné que sa visite vise à «réaffirmer le soutien total et la solidarité de l'Etat avec l'ensemble des victimes des incendies, y compris les agriculteurs».

Il a précisé que toutes les personnes concernées par l'opération de recensement bénéficieront d'une indemnisation, quelle que soit la nature des dommages enregistrés.

Le ministre a, à cet effet, insisté sur la nécessité d'achever rapidement l'opération de recensement des dégâts. «Il faut parachever cette opération dans les délais impartis afin d'enta-

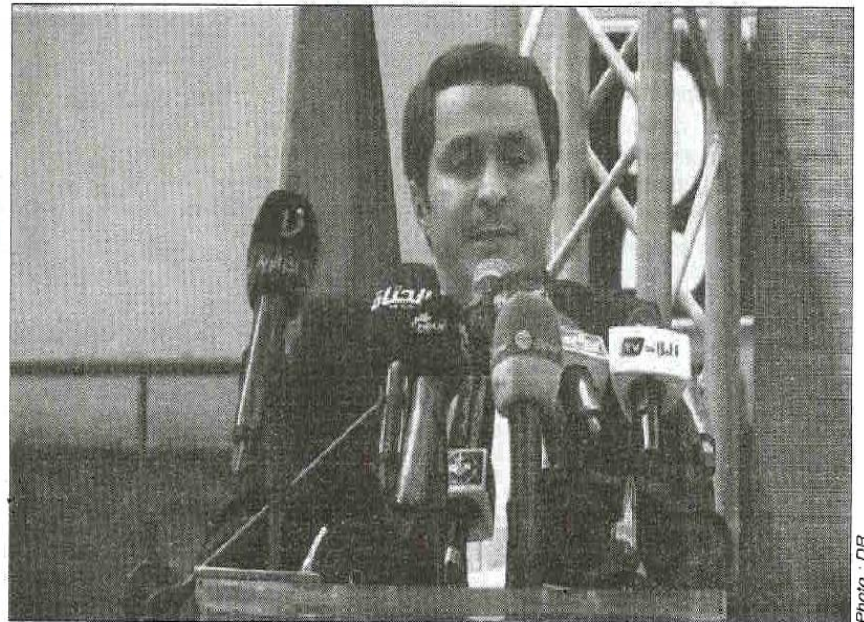


Photo : DR

mer le processus d'indemnisation et garantir, ainsi, un retour progressif à la vie normale», a-t-il souligné.

Rappelant que son département a mobilisé tous les moyens humains et logistiques nécessaires à l'évaluation des dommages, le ministre a également

insisté sur l'importance d'établir un bilan précis des pertes afin d'accélérer les procédures d'indemnisation et de permettre à l'ensemble des agriculteurs affectés de reprendre leurs activités dans les différentes filières agricoles, et ce dans les plus brefs délais.

Sid Ali Khaldi a ainsi instruit les responsables locaux de son secteur de «rester mobilisés et d'accompagner les agriculteurs sinistrés par les incendies jusqu'au retour à la normale et à la reprise de leurs activités agricoles».

Ry. N.

SID-ALI KHALDI EN VISITE À JIJEL

«Tous les agriculteurs sinistrés seront indemnisés»

● Le ministre a instruit les responsables locaux de son secteur de rester mobilisés aux côtés des agriculteurs sinistrés.

Sid-Ali Khaldi, accompagné de cadres de son secteur, en visite de travail à Jijel

PHOTO : D. R.



Tous les agriculteurs seront indemnisés pour toutes leurs pertes, quelle qu'en soit la nature», a déclaré jeudi le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche lors d'échanges avec des agriculteurs et des citoyens de plusieurs villages relevant des communes d'Ouled Yahia-Khedrouche et de Bouraoui-Belhadeh, au cours d'une visite de travail dans la wilaya de Jijel. Cette annonce intervient alors que les agriculteurs de la région ont fait état de «dommages importants dans plusieurs filières, notamment l'élevage de bétail, l'arboriculture, l'oléiculture, l'apiculture et l'aviiculture». En effet, les incendies ont affecté des exploitations, des cheptels, des vergers et des équipements agricoles, mettant en difficulté de nombreux exploitants. Réaffirmant l'engagement de l'Etat en faveur des sinistrés, Sid-Ali Khaldi a souligné que «sa visite à Jijel avait pour objectif de confirmer le soutien total et la solidarité de l'Etat avec l'ensemble des sinistrés des

incendies, y compris les agriculteurs». Cette prise en charge, a-t-il rappelé, intervient conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et aux directives du Premier ministre, Sifi Ghrieb. Le ministre a, dans ce cadre, insisté sur l'importance de l'opération de recensement des dégâts. S'adressant aux responsables chargés de cette mission, il a appelé à «parachever l'opération dans les délais impartis afin d'entamer le processus d'indemnisation et garantir ainsi un retour progressif à la vie normale». Pour permettre une évaluation fiable des dommages, Sid-Ali Khaldi a également insisté sur la nécessité d'établir «un état des pertes avec précision», couvrant l'ensemble des activités agricoles affectées par les incendies. Il a indiqué que son département avait mobilisé «toutes les ressources humaines et logistiques» nécessaires à cette opération, en vue d'entamer rapidement l'indemnisation et la relance de l'activité agricole.

«L'Etat s'engage à prendre en charge les victimes des incendies qui ont touché certaines wilayas de l'est et du centre du pays», a-t-il réaffirmé lors d'une rencontre tenue au siège de la wilaya, en présence du wali de Jijel, Ahmed Meguellati, de responsables locaux et de membres des deux chambres du Parlement.

REPRISE DE L'ACTIVITÉ DE L'ÉLEVAGE

Le ministre a, par ailleurs, instruit les responsables locaux de son secteur de rester mobilisés aux côtés des agriculteurs sinistrés. Il leur a demandé de poursuivre l'accompagnement des exploitants «jusqu'à une reprise normale des activités agricoles». Cette mobilisation devra permettre de répondre aux besoins urgents des agriculteurs, tout en préparant la reprise progressive de la production dans les zones touchées. L'indemnisation annoncée concerne ainsi les différentes filières agricoles, sans distinction liée à la nature des

pertes, dès lors que celles-ci ont été constatées et intégrées dans l'opération de recensement. Au cours de sa visite, la première depuis sa nomination la semaine dernière, Sid-Ali Khaldi s'est rendu dans plusieurs villages et hameaux des communes d'Ouled Yahia-Khedrouche et de Bouraoui-Belhadeh, où il a constaté sur le terrain l'ampleur des dégâts causés par les incendies. Il a échangé avec les populations et recueilli les préoccupations des agriculteurs, notamment sur la reconstitution de leurs cheptels, la restauration des vergers et la reprise des activités d'élevage et de production. Le ministre a enfin salué l'élan de solidarité observé ces derniers jours en faveur des sinistrés, auquel ont participé différents segments de la société. Cette solidarité, conjuguée aux mesures de prise en charge annoncées par les pouvoirs publics, doit contribuer à soutenir les familles affectées et à accélérer le retour à la normale dans les zones sinistrées.

M.-F. G.

SID ALI KHALDI L'A AFFIRMÉ
DEPUIS JIJEL :
**Tous les
agriculteurs
touchés par les
incendies seront
indemnisés**

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche maritime, Sid Ali Khaldi a assuré lors de sa visite à Jijel que toutes les pertes occasionnées par les incendies seront indemnisées, quelle que soit leur nature ou leur importance. À cette occasion, le ministre a réaffirmé l'engagement de l'État à prendre en charge les victimes des incendies ayant touché récemment plusieurs wilayas de l'Est et du Centre du pays. Il a souligné l'importance d'établir un bilan exhaustif et précis des dégâts afin de garantir l'indemnisation de toutes les pertes recensées chez les agriculteurs des différentes filières. Cette prise en charge, a-t-il précisé, intervient conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et aux orientations du Premier ministre, Sifi Ghrieb. Elle concernera l'ensemble des agriculteurs dont les pertes auront été recensées et dûment évaluées.

**LES AGRICULTEURS RENCONTRÉS
PAR LE MINISTRE ONT FAIT ÉTAT
DE PERTES IMPORTANTES DANS
PLUSIEURS FILIÈRES**

Les incendies ont notamment affecté le cheptel, les oliveraies et les arbres fruitiers, ainsi que les ruches, les élevages avicoles et différentes infrastructures et équipements agricoles. Face à l'ampleur des dégâts, le ministre a réaffirmé le soutien et la solidarité de l'État envers les populations touchées, insistant sur la nécessité d'assurer une prise en charge rapide et équitable de l'ensemble des sinistrés. Le ministère de l'Agriculture a, à cet effet, mobilisé des moyens humains et logistiques importants pour mener à bien les opérations de recensement et procéder à une évaluation précise des dommages. Sid Ali Khaldi a donné des instructions aux responsables chargés du recensement afin d'achever l'opération dans les délais impartis et permettre ainsi le lancement des indemnisations dans les meilleurs délais. L'objectif est également de favoriser un retour progressif à la normale et de permettre la relance de l'activité agricole dans les zones touchées. Le ministre a appelé les responsables du secteur au niveau de la wilaya à rester pleinement mobilisés aux côtés des sinistrés jusqu'à la reprise de leurs activités dans des conditions normales. À l'issue de sa visite, Sid Ali Khaldi a également salué l'élan de solidarité qui s'est manifesté au cours des derniers jours en faveur des sinistrés de Jijel, avec la participation de différentes composantes de la société. Cette mobilisation, a-t-il relevé, constitue un témoignage de la solidarité nationale avec les populations affectées par les incendies.

Sarah O.

الغابات والتنمية الريفية

Forests and rural development



Yahia maouchi 4 septembre 2026

Feux de forêts : trois foyers toujours actifs



La Protection civile a annoncé, ce vendredi, avoir maîtrisé deux incendies sur les cinq feux enregistrés à travers le pays au cours des dernières heures. Selon un bilan de la Direction générale de la Protection civile, les interventions ont concerné notamment le couvert végétal, les récoltes agricoles, les palmeraies ainsi que les meules de foin. Les opérations se poursuivent sur le terrain afin de circonscrire les foyers encore actifs, dans les wilayas de Sétif, Béjaïa et Djelfa. Les moyens aériens continuent d'intervenir dans la wilaya de Sétif, afin de venir à bout d'un incendie persistant dans la commune de Rasfa, au niveau de la forêt de Charn-Bayane.

Yahia maouchi 4 septembre 2026



Feux de forêt : 26 incendies maîtrisés sur 27

La Direction générale de la Protection civile a annoncé, ce vendredi, l'extinction de 26 incendies sur les 27 recensés à travers le territoire national au cours des dernières heures. Selon un communiqué de la Protection civile, les interventions ont concerné plusieurs types de végétation et de surfaces agricoles, notamment les massifs forestiers, les cultures agricoles, les oasis de palmiers ainsi que les meules et bottes de foin. À l'heure actuelle, un seul incendie demeure encore actif dans la wilaya de Sétif, au niveau de la forêt de Charn Bayan, dans la commune de Boutaleb. Afin de renforcer le dispositif d'intervention et d'accélérer la maîtrise du sinistre, quatre avions de type AT-802 et deux appareils BE-200 ont été mobilisés sur le terrain. Les opérations se poursuivent pour venir à bout de l'incendie et assurer son extinction totale.



septembre 4, 2026

Sétif: la lutte contre l'incendie de Boutaleb se poursuit pour le troisième jour de suite

Par ouamar Benmokhtar



Les efforts se poursuivent pour le troisième jour consécutif dans l'extinction de l'important incendie de forêt qui s'est déclaré au mont Boutaleb, dans l'extrême sud de la wilaya de Sétif, a indiqué la protection civile ce vendredi dans un communiqué.

De gros moyens ont été mobilisés dans l'opération à laquelle prennent part également les éléments de la gendarmerie et de la sûreté nationale, de l'armée populaire nationale, des municipalités ainsi que des institutions publiques et des dizaines de citoyens.

La protection civile, à elle seule, a mis à contribution 25 camions et 150 agents de différents grades, sous la direction du directeur de la protection civile de la wilaya. Six avions participent à l'opération et ont effectué plus de 30 largages consécutifs dans la région jusqu'à 14 heures.

Cette mobilisation n'a pas été vaine, puisque de nombreux foyers de cet incendie ont été maîtrisés. Selon la protection civile, les opérations d'extinction ont été entravées par des terrains montagneux, rocheux, très accidentés et fortement inclinés, ainsi que par le vent et la hausse des températures.

La protection civile a affirmé par ailleurs qu'il est nécessaire de faire preuve de la plus grande prudence et d'éviter de s'approcher des zones d'incendie ou de mettre sa vie en danger.

INCENDIES DE FORÊT

PLUS DE 540 000 HECTARES BRÛLÉS EN EUROPE

Plus de 540.000 hectares sont partis en fumée dans l'Union européenne depuis la mi-juin, à la suite de plus de 1 000 incendies, selon les données satellitaires du système européen Effis. Au total, quelque 647 000 hectares ont brûlé dans l'UE depuis le début de l'année, dont plus de 80% entre le 18 juin et le 2 septembre, une période qui concentre l'essentiel d'une saison déjà jalonnée de records. Cette superficie équivaut à environ neuf fois celle de Madrid, soit 5 400 km², et reste très supérieure à la moyenne des vingt dernières années, même si elle demeure en dessous des pics de 2025 (plus de 800 000 hectares) et de 2007.

Contrairement aux années précédentes, où le mois d'août est traditionnellement le plus critique, les feux les plus dévastateurs de 2026

se sont majoritairement produits en juillet. Entre le 16 et le 22 juillet, près de 190 000 hectares de forêt ont été consumés, un record hebdomadaire depuis au moins 2006, représentant à lui seul près de 30% du total des surfaces brûlées depuis janvier. C'est durant cette semaine que trois méga-feux hors normes se sont successivement déclarés : deux en Espagne et un en France. Dans la province espagnole d'Avila, proche de Madrid, l'incendie du 22 juillet a ravagé plus de 42 000 hectares. Le même jour, un méga-feu près de Bordeaux, en France, a détruit 37 000 hectares de forêt. En août, toujours en Espagne, dans la province de Huelva, 44 000 hectares supplémentaires sont partis en fumée. Au total, quatre des quinze plus gros feux enregistrés en Europe au cours des dix



dernières années se sont produits cet été, selon Effis.

La France a battu, dès la fin juillet, son record annuel de surfaces

brûlées depuis le début des mesures. La Grèce, le Portugal et l'Italie ont également été touchés par des incendies importants,

comme chaque été dans le sud du continent. Le nord de l'Europe n'a pas été épargné puisque en août, un feu d'ampleur historique a dévoré des milliers d'hectares à l'est de la Belgique, battant le record national de surface brûlée sur une année entière depuis 2006. Une sécheresse persistante et des vagues de chaleur exceptionnelles, intensifiées par le changement climatique, ont créé des conditions propices à des incendies plus fréquents, plus intenses et plus précoces, insistent les spécialistes. La végétation, asséchée par des mois de déficit pluviométrique et de températures élevées, s'est transformée en combustible, permettant aux feux de se propager rapidement et de résister aux efforts d'extinction.

R. I.

الأسواق و الاقتصاد الزراعي

Markets and Agricultural Economy

POUR ACCUEILLIR UNE CHAMBRE
FROIDE, UNE FROMAGERIE, UNE
CHOCOLATERIE ET UN DATA CENTER
**Quatre projets
d'investissement
accèdent au
foncier**

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a annoncé la remise de plusieurs contrats de concession portant sur du foncier économique destiné à la réalisation de projets d'investissement dans les secteurs de l'agroalimentaire et des services numériques. Ces investissements devraient contribuer à la création de plus de 1300 emplois dont plus de 981 emplois directs. À Bordj Bou Arréridj, trois contrats de concession ont été attribués pour des projets implantés dans la zone industrielle de Mechta Fatima. Ils concernent notamment la réalisation d'une chambre froide par la Sarl Line tex groupe, d'une fromagerie par la Sarl Bichari Leader Chees et d'une unité de production de chocolat par la Sarl Saouthern Cacao Company. Selon l'AAPI, ce dernier projet est porté par un investisseur issu de la communauté algérienne établie à l'étranger. L'agence indique que ces trois investissements devraient contribuer à la création de plus de 981 emplois directs. Ils doivent également participer au développement du tissu industriel local et à l'activité de l'industrie agroalimentaire dans la wilaya. À Blida, un autre contrat de concession a été remis à la Sarl « Diar Dzair pour le commerce électronique et l'innovation ». Le terrain attribué, situé dans la commune d'El Affroun, est destiné à la réalisation d'un centre de données, ou « Datacenter ». D'après l'AAPI, ce projet doit contribuer à renforcer « les infrastructures et les services numériques » dans la wilaya de Blida. Sa mise en œuvre devrait permettre la création de 340 emplois.

S. O.

الأخبار الجهوية

Regional news



Bejaïa /incendies

Le recensement des pertes agricoles enregistre "des progrès notables"

BEJAIA - Le processus de recensement et d'évaluation des pertes subies par le secteur agricole à la suite des incendies qui ont touché plusieurs communes de la wilaya de Bejaïa enregistre des "progrès notables" et est presque achevé, a-t-on appris jeudi, auprès de la Direction des services agricoles (DSA).

Le directeur des services agricoles, Mohamed Boutiba Benkelaouz, a expliqué à l'APS que l'opération de recensement des pertes subies par le patrimoine agricole suite aux récents incendies, connaît des "progrès notables" avec un taux d'avancement ayant dépassé les 90 %, précisant qu'elle devrait être achevée d'ici la fin de la journée de jeudi.

Il a ajouté que les responsables de l'opération étaient en train d'y apporter les dernières touches, et poursuivent le travail du recensement de tous les agriculteurs sinistrés dans les différentes sections agricoles, ce qui permettra de passer à la phase d'indemnisation en nature de ces pertes dans les délais fixés.

Ce même responsable a également indiqué que les pertes enregistrées dans la production agricole concernaient principalement les arbres fruitiers et les oliviers, ainsi que les pertes subies dans les différents secteurs de l'élevage, notamment celui des bovins, des ovins, des caprins, de la volaille et de l'apiculture.

Il a indiqué qu'un certain nombre d'exploitations agricoles ont été endommagées par les incendies, ce qui nécessite leur remise en état ou leur reconstruction, soulignant à cette occasion que les pertes enregistrées, notamment en ce qui concerne le nombre de têtes de bétail, ont fait l'objet d'une vérification minutieuse, afin d'indemniser leurs propriétaires et de relancer l'activité agricole dans les communes concernées.



vendredi 04 septembre 2026 14:57

Tizi-Ouzou

Finalisation à 98 % de l'opération de recensement des agriculteurs sinistrés lors des derniers incendies

TIZI-OUZOU - L'opération de recensement des agriculteurs de la wilaya de Tizi-Ouzou victimes des récents incendies est finalisée à 98 %, a-t-on appris vendredi auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

A ce sujet, M. Nadir Boussa, directeur des services agricoles par intérim, a indiqué qu'environ 98 % des sinistrés du secteur agricole ont été recensés et validés à ce jour.

Il a toutefois précisé qu'aucun chiffre définitif n'est encore arrêté, puisque il reste, pour clôturer l'opération, les retardataires qui continuent à se présenter à la DSA et les propriétaires résidant dans d'autres wilayas.

Les dégâts recensés touchent plusieurs filières, a-t-il dit, citant l'arboriculture (oliviers, figuiers et autres espèces), l'apiculture, ainsi que l'élevage bovin, ovin et caprin, ainsi que l'aviculture.

Des infrastructures ont également été endommagées ou détruites dont des étables, poulaillers, hangars de stockage de foin et de matériel agricole, a-t-on précisé de même source.

La DSA invite les retardataires à se rapprocher sans tarder de ses services pour être listés et bénéficier de la prise en charge des dommages.

الفلاحة و الإقتصاد في العالم

Agrobusiness in the world



04 septembre 2026 13:51

FIDA-AgDevCo : 128 000 exploitants agricoles africains ciblés par un nouveau financement



Date de création (Agence Ecofin) - En Afrique, les PME agroalimentaires font face à un déficit de financement annuel estimé à environ 180 milliards \$, selon la BAD. Pour contribuer à combler ce déficit, le FIDA et AgDevCo Ventures Limited s'allient afin de mobiliser des financements en faveur des entreprises agroalimentaires africaines.

Près de 128 000 exploitants agricoles africains profiteront indirectement d'un financement de 10 millions de dollars destiné à répondre aux besoins de financement critiques des jeunes entreprises agroalimentaires du continent.

L'accord, signé le jeudi 3 septembre entre le Fonds international de développement agricole (FIDA) et AgDevCo Ventures Limited, filiale d'AgDevCo, un investisseur dans la transformation agricole en Afrique subsaharienne, vise à contribuer à des systèmes alimentaires plus solides et inclusifs, tout en favorisant une hausse des investissements privés dans le secteur agroalimentaire. L'objectif est de faciliter l'accès des entreprises agricoles au financement et de leur permettre de développer leurs activités au sein des chaînes de valeur agricoles.

Le dispositif ciblera dans un premier temps cinq pays d'Afrique de l'Est : l'Éthiopie, le Kenya, le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda. Jusqu'à 15 jeunes entreprises agroalimentaires devraient être accompagnées dans le cadre de cette initiative.

Par ailleurs, l'initiative entend créer près de 2900 emplois sur une période de douze ans. Elle vise également à renforcer l'inclusion des femmes et des jeunes, souvent confrontés à des obstacles majeurs pour accéder au financement.

« Les systèmes alimentaires africains ont besoin d'une gamme plus étendue de solutions de financement adaptées aux réalités des entreprises agricoles à différents stades de leur développement », a déclaré Donal Brown, vice-président associé du FIDA chargé du département des opérations de pays. « Notre partenariat avec AgDevCo illustre comment le financement mixte peut débloquer des investissements pour des entreprises prometteuses, renforcer les économies rurales et créer des opportunités pour les femmes, les jeunes et les petits exploitants agricoles sur tout le continent », a-t-il ajouté.

En Afrique, les PME agroalimentaires constituent un pilier essentiel des systèmes alimentaires. Elles soutiennent les chaînes de valeur agricoles, stimulent l'emploi et fournissent près de 65 % des denrées alimentaires consommées. Pourtant, selon la Banque africaine de développement (BAD), ces entreprises font face à un déficit de financement annuel estimé à 180 milliards de dollars, ce qui freine leur développement et leur capacité à répondre aux besoins alimentaires croissants des populations.

Face à cette situation, plusieurs initiatives ont été engagées. Parmi elles figure le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (CAADP) de l'Union africaine, qui encourage les États à consacrer au moins 10 % de leurs budgets nationaux à l'agriculture.

Lydie Mobio



03 septembre 2026 20:03

Le Brésil installe en Éthiopie sa première base commerciale permanente en Afrique

(Agence Ecofin) - En Afrique, où la croissance démographique et l'urbanisation devraient soutenir la demande de biens et services dans les prochaines décennies, le continent prend une place croissante dans les stratégies commerciales des grandes puissances. Le Brésil cherche lui aussi à y renforcer sa présence.

L'Agence brésilienne de promotion des exportations et des investissements (ApexBrasil) a inauguré le mercredi 2 septembre à Addis-Abeba, en Éthiopie, son premier bureau permanent en Afrique.

Dans un communiqué publié sur son site le ministère éthiopien des affaires étrangères indique que cette implantation soutiendra la promotion des investissements, les missions commerciales, l'intelligence de marché et le rapprochement des entreprises, en connectant les sociétés brésiennes aux opportunités en Éthiopie et sur le marché africain plus large.

Pourquoi l'Éthiopie ?

L'installation d'ApexBrasil en Éthiopie intervient après une première offensive commerciale menée en février 2026. L'agence avait alors conduit dans le pays une mission réunissant des entreprises brésiennes et des représentants des pouvoirs publics. Cette démarche avait débouché sur un rapprochement avec l'Ethiopian Investment Commission (EIC), à l'origine de la proposition visant à installer une représentation permanente d'ApexBrasil à Addis-Abeba.

Ce choix s'inscrit en outre dans une dimension géopolitique. L'Éthiopie a rejoint les BRICS en janvier 2024, aux côtés du Brésil. L'appartenance des deux pays au même regroupement de puissances émergentes offre ainsi un cadre supplémentaire à l'intensification de leurs relations économiques. Le sommet de Rio de 2025 avait d'ailleurs placé le renforcement de la coopération entre les membres du bloc parmi les priorités de la présidence brésilienne.

Le choix d'Addis-Abeba peut aussi répondre à son poids institutionnel. La capitale éthiopienne abrite le siège de l'Union africaine et constitue l'un des principaux centres diplomatiques du continent. En outre, l'adhésion du pays à la zone africaine continentale de libre-échange (Zlecaf) ouvre un marché de plus de 1,4 milliard de consommateurs. Pour une agence chargée de développer des relations commerciales et institutionnelles, cette implantation offre donc un point d'appui au-delà du seul marché éthiopien.

Des ambitions de diversification sur le marché africain

L'ouverture du bureau d'ApexBrasil à Addis-Abeba intervient alors que le Brésil cherche à élargir et diversifier sa présence commerciale sur le continent africain. Dans son *Profil du commerce et de l'investissement du continent africain* publié en mai 2026, ApexBrasil identifie plus de 5 300 opportunités d'exportation pour les entreprises brésiennes, dont plus de la moitié concernent les machines et les biens industriels. L'agence estime que l'Afrique, avec environ 1,5 milliard d'habitants aujourd'hui et 2,5 milliards attendus en 2050, constitue un marché de long terme à fort potentiel.

En 2025, les échanges entre le Brésil et le continent ont atteint 23,7 milliards USD, dont 15,5 milliards USD d'exportations brésiennes, en hausse annuelle moyenne de 13 % entre 2021 et 2025. Mais ces ventes restent dominées par l'agro-industrie, qui représente 64,5 % du panier exporté. ApexBrasil voit donc une marge importante dans les produits chimiques, les équipements de transport, les matériaux industriels et les machines. Brasilia cherche désormais à passer d'une présence principalement fondée sur les produits agricoles et alimentaires à une offre davantage diversifiée et à plus forte valeur ajoutée.

Un marché africain de plus en plus convoité par les grandes puissances

L'installation d'ApexBrasil intervient également dans un contexte où les grandes puissances renforcent leurs propres instruments d'accès aux marchés africains.

Aux États-Unis, le Congrès a approuvé le 2 septembre la prolongation de l'African Growth and Opportunity Act (AGOA) jusqu'au 31 décembre 2028, après un vote du Sénat le 8 août.



Le dispositif maintient un accès en franchise de droits à plus de 1 800 produits pour les pays africains éligibles. À la Chambre des représentants, le texte a été présenté comme un moyen de consolider les relations commerciales américaines avec l'Afrique, mais aussi de défendre les intérêts stratégiques de Washington, notamment l'accès aux minerais critiques et la sécurisation des chaînes d'approvisionnement.

La Chine a, elle aussi, renforcé son dispositif commercial avec l'Afrique. Depuis le 1er mai 2026, Pékin accorde un accès sans droits de douane à 100 % des lignes tarifaires aux produits importés de 53 pays africains avec lesquels elle entretient des relations diplomatiques. Cette mesure étend à l'ensemble de ces partenaires un régime préférentiel jusque-là réservé à 33 pays africains parmi les moins avancés. À travers cette ouverture, Pékin entend faciliter l'accès des produits africains au marché chinois, accroître les échanges bilatéraux et approfondir l'intégration économique et commerciale entre la Chine et le continent.

Du côté européen, la France a également cherché à donner une nouvelle dimension économique à son partenariat avec l'Afrique. Les 11 et 12 mai, Paris et Nairobi ont organisé au Kenya le sommet *Africa Forward*, présenté par l'Élysée comme une étape du renouvellement des relations franco-africaines. À l'issue du sommet, 23 milliards d'euros d'investissements ont été annoncés pour le continent ciblant plusieurs secteurs dont la transition énergétique, le numérique et l'IA, l'économie bleue, l'agriculture ou encore la santé.

La Russie prépare, pour sa part, le troisième sommet Russie-Afrique, prévu les 28 et 29 octobre 2026 à Moscou. Le forum économique organisé dans ce cadre doit porter sur le commerce, les investissements, l'énergie nucléaire civile, les systèmes de paiement, la numérisation et la sécurité alimentaire. L'enjeu pour ApexBrasil sera donc de faire de son premier bureau africain un relais capable de soutenir durablement l'expansion des entreprises du pays sur le continent alors que la compétition pour les débouchés, les investissements et les partenariats industriels s'intensifie.

Stéphanas Assocle

Edité par : Feriol Bewa